

Rectorat

Division de l'Organisation
Scolaire

Comité technique académique

du 19 janvier 2016

Préparation de la rentrée 2016

Projet de répartition des emplois d'enseignement et de suppléance du programme 141 « enseignement scolaire public du 2nd degré »

Le contexte démographique de l'académie d'Orléans-Tours pour la rentrée 2016 est une baisse des effectifs en collège et une hausse importante au lycée. Au final ce sont 2121 élèves de plus qui sont attendus dans l'académie.

	variation des effectifs (constat 2015 à prévisions 2016)
Collèges	- 235
Lycées professionnels	286
Lycées généraux et technologiques	2 070
ACADEMIE	2 121

La dotation **de 170 nouveaux postes** annoncée à l'académie pour la rentrée 2016 permet la mise en œuvre du nouveau collège et accompagne la hausse des effectifs connue dans les lycées de l'académie

A. Répartition des moyens dans le second degré :



2/4

	H/E prévisionnel R 2015 (hors IMP)	H/E constaté R2015 (hors IMP)	écart constat 2015 – prev 2016	évolution emplois	évolution HSA	évolution IMP	H/E prév 2016
Collèges	1,276	1,276	-235	43,64	52	79,5	1,286
Lycées GT	1,451	1,459	2 070	151,63	183	5,95	1,436
Lycées professionnels + EREA	2,165	2,159	286	31,23	65	-42,05	2,161
<u>Sous-total</u>		-	2121	226,5	299,7	43,4	-
<u>Autres mesures</u> <u>- optimisation</u> <u>des emplois</u> <u>délégués /</u> <u>gestion de la</u> <u>réserve</u> <u>académique</u>	-	-		-56,5	-299,7	-43,4	-
<u>TOTAL</u>				170	0	0	

Pour atteindre ces 2 objectifs, l'académie a pris la décision de mobiliser l'ensemble des moyens dont la consommation n'est actuellement pas optimale. Ainsi les postes de vacation, largement et régulièrement sous consommés dans l'académie seront implantés dans les DHG et donc utilisés en poste d'enseignants titulaires (environ 44 postes). Ils viendront compléter les 170 créations de postes de la rentrée 2016.

Toujours dans l'optique de mettre à disposition des collèges et des lycées un maximum de moyens, la décision a été prise de réduire la réserve de gestion académique (environ 12 postes et 300 HSA) pour implanter les moyens dans les DHG dès le mois de janvier.

Le travail de prévision plus fin réalisé grâce à l'application PRISME (Prévisions Structures et Moyens d'Enseignement) permet la mise en œuvre de cette option.

Evidemment dans le calibrage des capacités d'accueil dans le cadre du dialogue avec l'administration centrale, ces données seront prises en compte afin que l'académie puisse être dotée des enseignants titulaires et stagiaires correspondants au nombre de postes réellement implantés dans les établissements de l'académie.

L'octroi de nouveaux moyens exclusivement en heure poste permet de réduire légèrement le taux d'HSA dans les dotations.



3/4

		Taux d'HSA dans les DHG
CLG	prévisions 2015	9,06%
	prévisions 2016	9,04%
LGT	prévisions 2015	10,15%
	prévisions 2016	10,04%
LP + EREA	prévisions 2015	8,76%
	prévisions 2016	8,78%
Tous les établissements	prévisions 2015	9,35%
	prévisions 2016	9,32%

Les taux d'HSA s'entendent hors IMP.

C. Répartition des moyens d'enseignement dans le premier cycle :

Proposition d'attribution des moyens d'enseignement aux collèges

Basée sur la définition d'un E/D académique par niveau d'établissement (taille, éducation prioritaire, ruralité et prise en compte des PCS), la méthode de répartition utilisée tient compte des particularités du réseau d'établissements de chaque département.

Le travail de répartition des moyens des collèges a été réalisé suivant 3 axes :

- la volonté de préserver le H/E prévisionnel de la rentrée 2015 à la rentrée 2016, département par département
- la prise en compte des caractéristiques des établissements de chaque département (ruralité, critères sociaux et éducation prioritaire)
- la prise en compte des nouvelles dispositions réglementaires du nouveau collège et notamment les marges d'autonomie données aux établissements.

			ETP			
Département	H/E prev 2015 (hors IMP)	Evolution effectifs globaux (prev 2015 à prev 2016)	écart HP	Evolution R16-R15	écart HSA	H/E prev 2016 (hors IMP)
CHER	1,289	-150	-69	-3,9	3	1,300
EURE ET LOIR	1,289	-24	4	0,0	-10	1,290
INDRE	1,310	-227	-41	-2,4	18	1,341
INDRE ET LOIRE	1,269	152	272	14,8	-39	1,271
LOIR ET CHER	1,276	48	348	19,1	60	1,302
LOIRET	1,258	17	295	16,0	20	1,268
Académie	1,276	-184	808	43,6	52	1,286



Sur ce projet de répartition, il est important de constater que tous les départements voient leur H/E prévisionnel progresser à la rentrée 2016 par rapport à la rentrée précédente.

Au niveau académique, le H/E progresse de 0.01, résultat des emplois qui sont implantés en collège. Compte tenu des évolutions des effectifs, un simple maintien du H/E aurait conduit au retrait de 15 ETP.

Avec une dotation supplémentaire de 43.6 ETP, ce sont donc 58.6 ETP que l'académie mobilise sur le nouveau collège

4/4

D. Répartition des moyens d'enseignement dans le second cycle :

Projet de répartition des moyens d'enseignement des lycées				
Etablissements	H/E	Ecart	Evolution	H/E
	prév R2015	prévisions effectifs R2016- constat R2015	EMPLOIS	prév R2016
Lycées général et technologiques	1,451	2 070	151,63	1,436
Lycées professionnels et EREA	2,165	286	31,23	2,161
Total		2 356	182,86	

Le second cycle concentrera encore à la rentrée 2016 la hausse des effectifs sur le second degré.

Dans les LP, l'amélioration des taux de passage, la diminution du décrochage et le financement des suites de scolarités des formations ouvertes à la rentrée 2015 (188 places) nécessitent la mobilisation importante de moyens (31.2 ETP et 65 HSA).

En outre l'intégralité des mesures d'évolution prévues dans la carte des formations 2016 sera réalisée dans les niveaux IV et V.

Ces moyens permettront de maintenir le H/E prévisionnel autour de 2.16.

Dans les LGT, d'importants moyens sont encore nécessaires pour faire face à l'importante poussée démographique attendue. Ce sont ainsi près de 152 ETP et 183 HSA qui seront réimplantés dans les établissements de l'académie.

Il est important de préciser que ces moyens comprennent l'ouverture de 2 BTS :

- BTS maintenance des systèmes (opt A) au LP de la Taille de Pithiviers
- BTS Systèmes numériques (opt A) au Lycée Branly de Dreux

Une attention particulière a été portée sur les taux d'HSA des LGT afin de les réduire. En prévision, ce taux devrait être porté à 10.04% à la rentrée 2016 alors qu'il s'établissait à 10.15%